

2.—Système Bancaire.

Dans le passé.—A leur origine les banques avaient pour fonction essentielle l'émission de billets au porteur, payables à vue. Lorsque la banque jouissait d'une excellente réputation de solvabilité, ces billets passaient de main en main, constituant un médium auxiliaire de circulation monétaire; ils étaient souvent préférés aux émissions gouvernementales.

Ce fut vers la fin du dix-huitième siècle que les négociants montréalais ressentirent le besoin d'un médium de circulation monétaire au Canada; en 1792, une banque d'émission fut projetée, qui devait porter le nom de "the Canada Banking Company"; toutefois, ce projet fut abandonné et un second projet qui vit le jour en 1808, ayant pour but l'incorporation d'une banque canadienne, fut rejeté par la législature du Bas-Canada.

Après la guerre de 1812, la monnaie créée par la loi militaire fut retirée et, une fois de plus, l'attention publique se porta sur l'utilité des institutions bancaires. La banque de Montréal ouvrit ses portes vers la fin de 1817, sa charte étant basée sur celle de la Première Banque des Etats-Unis. L'année suivante vit naître la Banque de Québec, de même que la Banque du Canada à Montréal et la Banque du Haut-Canada à Kingston. Les trois institutions du Bas-Canada débutèrent comme banques privées et n'obtinent leur charte qu'en 1822, la Banque du Haut-Canada, qui était une institution privée, céda la place à une seconde Banque du Canada qui s'établit à Toronto comme banque à charte, en 1821. Dans l'intervalle, la Banque du Nouveau-Brunswick avait été incorporée en 1820 et dans la Nouvelle-Ecosse, la Compagnie bancaire d'Halifax avait commencé ses opérations en 1825; enfin, la Banque de la Nouvelle-Ecosse reçut sa charte en 1832. La Banque de l'Amérique Britannique du Nord, qui existait déjà en Grande-Bretagne, s'implanta au Canada en 1836, la Banque Molson débuta en 1853, la banque de Toronto en 1855, la Banque Nationale en 1860 et la Banque Jacques-Cartier (maintenant Banque Provinciale du Canada) en 1862. La Banque des Marchands fut établie en 1862, la Banque Union en 1866, la Banque Canadienne du Commerce en 1867, la Banque des Marchands d'Halifax (maintenant Banque Royale) en 1869, la Banque Dominion en 1871, la Banque de Hamilton en 1872, la banque d'Hochelega en 1873, la Banque d'Ottawa en 1874, la Banque Impériale en 1875 et la Banque Standard en 1876.

Système bancaire.¹—Ses débuts sont étroitement apparentés à l'expansion du commerce d'exportation montréalais. Les banques ont dû se dédoubler, c'est-à-dire ouvrir des succursales pour satisfaire aux besoins grandissants du pays et pour s'adapter aux nécessités du commerce de grain et de bétail de l'ouest; les mêmes directives ont prouvé, ces dernières années, qu'elles sont un facteur de stabilité. Plusieurs de ces établissements disparurent par l'effet de faillites qui se produisirent surtout vers le milieu du dix-neuvième siècle; néanmoins l'édifice ne fut pas ébranlé, l'institution étant basée sur des principes solides et adaptés aussi étroitement que possible aux besoins du pays. Le nombre croissant des succursales constitue le fait le plus saillant de notre système bancaire; dans un pays tel que le nôtre, immense en étendue et de population relativement minime, cette méthode a démontré son utilité. L'un des résultats du développement des banques à succursales fut de créer la centralisation, car il n'existe aujourd'hui que 16 banques². Aux Etats-Unis cette centralisation s'est opérée dans les districts.

L'Association des Banquiers Canadiens forme partie de ce système. Par le moyen de ce rouage créé en 1900 et placé sous l'autorité de la Trésorerie fédérale, il existe une étroite coopération entre les banques. L'association gouverne les

¹Voir p. 835 les détails concernant l'émission des billets de banque. ²30 novembre 1923.